



**ECONOMIE SOCIALE
EN GUADELOUPE**

Emploi en 2008

Cécile BAZIN – Alexis GUYONVARCH
Iwanig LE VAILLANT – Jacques MALET

LES CHIFFRES CLEFS EN 2008 (HORS REGIME AGRICOLE) :

Près de 1 000 établissements employeurs.

Près de 10 500 salariés, soit 15% du total des salariés privés

Près de 217 millions d'euros de salaires distribués en 2008.

I - LE POIDS DE CHACUNE DES QUATRE COMPOSANTES

Tableau 1 : Les établissements employeurs

Etablissements	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Guadeloupe	892	NC	29	61	985
Ventilation Région	90,6%	NC	2,9%	6,2%	100,0%
Moyenne métropole	81,0%	0,5%	3,0%	15,5%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF - Traitement R & S. La mention NC (non communicable) correspond au respect du secret statistique.

La région se caractérise par une très forte proportion du nombre des employeurs associatifs, et par une faible proportion des employeurs coopératifs, par rapport aux données de la métropole.

Tableau 2 : Les salariés

Salariés	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Guadeloupe	9 070	NC	225	1 053	10 436
Ventilation Région	86,9%	NC	2,2%	10,1%	100,0%
Moyenne métropole	77,6%	2,7%	5,3%	14,4%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S. La mention NC (non communicable) correspond au respect du secret statistique.

La proportion des salariés associatifs est inférieure à celle des associations employeurs. Il s'agit donc de structures un peu plus petites, par rapport aux mutuelles et aux coopératives.

Tableau 3 : La masse salariale (en K €)

Masse salariale	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Guadeloupe	170 433	NC	7 564	36 261	216 973
Ventilation Région	78,6%	NC	3,5%	16,7%	100,0%
Moyenne métropole	69,1%	3,4%	7,7%	19,8%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S. La mention NC (non communicable) correspond au respect du secret statistique.

Alors que la proportion des salariés associatifs était de 87% du total de l'économie sociale, la proportion de la masse salariale correspondante est de l'ordre de 79%, seulement, compte tenu du fait qu'il existe de nombreux emplois à temps partiel dans ce secteur, notamment dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture.

II – LES ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Le nombre des salariés de l'économie sociale, composante par composante, est rapporté au total des salariés du secteur privé appelé aussi concurrentiel. Les emplois publics n'ont pas été pris en compte dans la mesure où leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre (environ 30% dans les DOM¹), ce qui modifierait très sensiblement la lecture de ce repère.

¹ Source : Insee, Estimations d'emploi 2006

METHODOLOGIE : La notion de secteur concurrentiel est ici la suivante² : le champ couvre l'ensemble des cotisants de tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).

Le tableau suivant présente la part que représente l'emploi dans chacune des quatre composantes de l'économie sociale, en 2008, par rapport à l'ensemble des salariés du secteur privé, pour le régime général.

Tableau 4 : part du secteur privé

Part du secteur privé	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES
Guadeloupe	12,9%	0,1%	0,3%	1,5%	14,9%
Moyenne métropole	9,2%	0,3%	0,7%	1,7%	11,9%

Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

La Guadeloupe se situe au-dessus de la moyenne en métropole, concernant l'emploi associatif : 12,9% des emplois privés sont situés dans une association. Ceci explique que l'ensemble de l'économie sociale se situe globalement au-dessus de ce même repère : 15% de l'emploi privé.

III – EVOLUTION 2007-2008

PRECISION METHODOLOGIQUE : La nomenclature d'activité (NAF) permet, en lien avec la notion de catégorie juridique, de déterminer le périmètre de l'économie sociale. Cette nomenclature a changé au 1^{er} janvier 2008. Les conséquences de ce changement ont été systématiquement observées, dans le cadre de la coopération entre R&S, l'ACOSS et la MSA. Pour garantir la comparabilité entre l'année 2008 et les années antérieures, une rétopolation a été organisée, à partir de la nouvelle nomenclature d'activités.

A cette occasion, plusieurs mouvements ont été observés d'une année sur l'autre, qui peuvent influencer les résultats de l'évolution : ils ne concernent que les coopératives et les mutuelles, lorsque des établissements ou des filiales, en raison de leur statut juridique (société anonyme ou groupement d'intérêt économique par exemple), entrent ou sortent du périmètre de l'économie sociale. Des échanges sont en cours, entre le CNCRES – les CRES – et l'équipe de Recherches & Solidarités, dans l'objectif de mieux appréhender le périmètre de l'économie sociale, tel qu'il a été défini, selon les critères et les moyens statistiques disponibles.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008. Pour parvenir à une comparaison pertinente, et comme indiqué précédemment, il a été construit selon des périmètres identiques pour chacune de ces deux années.

² Source : ACOSS STAT n°81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants.

Tableau 5 : évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES	Privé
Guadeloupe	2,1%	-5,4%	-1,7%	-1,6%	1,5%	-0,2%
Moyenne métropole	1,9%	1,1%	-3,9%	-2,1%	1,0%	1,1%

Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

Au bilan, l'emploi de l'économie sociale de la région a augmenté de 1,5% en 2008, alors que l'emploi privé de la Guadeloupe stagnait, hors régime agricole. Associations, mutuelles et coopératives ont plutôt mieux résisté qu'en métropole.

